



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21863>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **24-21863**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GHT DE LA GUADELOUPE, Direction des achats (Cellule des marches) Pôle logistique du CHUG - Terrasson 97139 ABYMES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La consultation a pour objet « SERVICES D'ASSURANCES POUR LA CONSTRUCTION ET LA RENOVATION DU PLATEAU TECHNIQUE, DU SERVICE AMBULATOIRE ET DU SERVICE DE STERILISATION DU CENTRE HOSPITALIER DE BASSE-TERRE (CHBT) - Lot UNIQUE : assurances « Dommage-ouvrage » (DO) pour le compte du CENTRE HOSPITALIER DE BASSE-TERRE (CHBT), établissement membre du GHT

Description : La consultation a pour objet « SERVICES D'ASSURANCES POUR LA CONSTRUCTION ET LA RENOVATION DU PLATEAU TECHNIQUE, DU SERVICE AMBULATOIRE ET DU SERVICE DE STERILISATION DU CENTRE HOSPITALIER DE BASSE-TERRE (CHBT) - Lot UNIQUE : assurances « Dommage-ouvrage » (DO) pour le compte du CENTRE HOSPITALIER DE BASSE-TERRE (CHBT), établissement membre du GHT

Identifiant de la procédure : 4913291f-b3f9-40e4-9f1a-42d6e55d11ec

Identifiant interne : 2300028

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Garanties Dommages Ouvrage

Description : Garanties Dommages Ouvrage

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les candidats peuvent visiter les lieux (visite non obligatoire) Les visites se déroulent à l'adresse suivante : Avenue Gaston Feuillard 97100 Basse Terre. Il appartient aux candidats de contacter (M. ABDALLAH - Chef de projet travaux -Tél. 06.90.72.04.64). Il appartient également aux candidats de se munir, pour la visite, de l'attestation en annexe n°1 au présent règlement de consultation. L'attestation de visite signée par le représentant du site est à remettre avec votre offre. Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de recourir à des clauses de réexamen incluses au CCP de la présente consultation, en application de l'article R. 2194-1 du Code de la commande publique. Ces modifications pourront intervenir par l'établissement d'avenants. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au tribunal territorialement compétent : Greffe du Tribunal administratif de Guadeloupe 6 Rue Victor Hugues 97100 BASSE-TERRE Tél : 05 90 81 45 38 Fax : 05 90 81 96 70 Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Situation propre des opérateurs économiques : 1. Le formulaire DC1 ou équivalent daté. OU Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; 2. 2° Le formulaire DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances sur le lien suivant : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>. 3. La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 modèle avril 2019 joint au présent DCE)

complétée par le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de cotraitance 4. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de cotraitance 5. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-11 du Code de la commande publique 6. Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Si le candidat intervient en qualité de Courtier, il devra fournir : - un numéro SIREN (numéro unique d'identification) ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant que le candidat ne se trouve pas dans l'un des cas d'exclusion mentionnée à l'article L.2141-3 du Code de la Commande publique. L'acheteur se chargera de récupérer les informations de l'entreprise via le site internet : <https://annuaireentreprises.data.gouv.fr> - une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il entend saisir, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et garantie financière en cours de validité, conformément au décret n°2006-1091 du 30 août 2006 relatif à l'intermédiation en assurance et modifiant le code des assurances (partie réglementaire), le courtier devra fournir l'attestation d'inscription à l'ORIAS Si le candidat intervient en qualité d'Agent général d'assurances, il devra fournir une attestation de la compagnie valant mandat, et une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité. Conformément au décret n°2006-1091 du 30 août 2006 relatif à l'intermédiation en assurance et modifiant le code des assurances (partie réglementaire), l'agent général devra fournir l'attestation d'inscription à l'ORIAS Documents en lien avec le détachement des salariés étrangers Conformément à l'article D. 8222-5 du Code du travail, le titulaire du marché devra fournir, tous les 6 mois jusqu'à la fin d'exécution du marché, une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF ainsi que la liste nominative des salariés étrangers employés par la société et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du Code du travail. Conformément à la loi du 10 juillet 2014 visant à lutter contre la concurrence sociale déloyale, les employeurs établis à l'étranger (titulaire ou sous-traitants), qui détachent des salariés en France, doivent fournir au Centre Hospitalier de Chalon-sur-Saône, avant le début d'exécution des prestations et avant le début de chaque détachement, une copie de la déclaration de détachement conformément aux dispositions des articles R. 1263-3-1, R. 1263-4-1 et R. 1263-6-1 du Code du travail ainsi qu'une copie du document désignant leur représentant en France mentionné à l'article R. 1263- 2-2 du Code du travail

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire ? Les assureurs porteurs du risque devront justifier d'une notation minimale de A- par l'une des agences S&P, Am Best ou Fitch ? Déclaration indiquant les effectifs du candidat pour chacune des trois dernières années ? Présentation d'une liste des principaux services effectués en rapport avec l'objet du marché, effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ? Courtier ou agent

intermédiaire d'assurances : Attestation à l'ORIAS Compagnie ou Mutuelle
d'assurance : Agrément délivré par le Ministère de l'Economie et des Finances ou
par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation (ACPR)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : En complément du formulaire DC2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://marches.maximilien.fr/agent/consultation/recherche?search=true&keyWord=2300028,](https://marches.maximilien.fr/agent/consultation/recherche?search=true&keyWord=2300028)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/agent/consultation/recherche?search=true&keyWord=2300028>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/03/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Le paiement en ligne sera utilisé

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : GHT DE LA GUADELOUPE, Direction des achats (Cellule des marches) Pôle logistique du CHUG - Terrasson 97139 ABYMES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GHT DE LA GUADELOUPE, Direction des achats (Cellule des marches) Pôle logistique du CHUG - Terrasson 97139 ABYMES

Numéro d'enregistrement : 2300028

Département : GUADELOUPE

Adresse postale : Terrasson

Ville : ABYMES

Code postal : 97139

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : Sam@ght-guadeloupe.fr

Téléphone : 0590934811

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches.maximilien.fr/agent/consultation/recherche?search=true&keyWord=2300028>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 760525-2023

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : DLRO

10.1 Modification

Description des modifications : DLRO : 08/03/2024

Les documents de marché ont été modifiés le : 08/03/2024

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c33241c2-17b5-4ce9-b0e4-9562012f5cb8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/02/2024 à 16:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024